

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 37
Hebdos régionaux de la Capitale-Nationale

Projet d'aménagement hydroélectrique sur la rivière Sainte-Anne à Saint-Joachim

**LA COMMISSION D'ENQUÊTE REPORTE LA TENUE DE LA DEUXIÈME PARTIE
DE L'AUDIENCE PUBLIQUE**

Québec, le 15 février 2013 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce qu'elle reporte à une date ultérieure la tenue de la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet d'aménagement hydroélectrique sur la rivière Sainte-Anne à Saint-Joachim* par Société Hydro-Canyon Saint-Joachim inc., initialement prévue pour le 20 février 2013.

La commission reporte la tenue de la deuxième partie de l'audience à la suite de la décision du gouvernement du Québec, le 5 février dernier, concernant le programme de minicentrales hydroélectriques de 50 MW et moins. La commission analysera les suites à donner au mandat d'enquête et d'audience publique qui lui a été confié par le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs pour le *Projet d'aménagement hydroélectrique sur la rivière Sainte-Anne à Saint-Joachim*.

La commission fera connaître ultérieurement sa décision quant au calendrier de ses travaux sur ce projet.

– 30 –

Source : Luc Nolet
Conseiller en communication
418 643-7447, poste 535 ou 1 800 463-4732
hydrocanyon-saint-joachim@bape.gouv.qc.ca

COMMUNIQUÉ